

Fiche descriptive générique

Juridique

## **Les contrats du spectacle**

*Version au 25/01/2024*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

*Pour revoir les principaux contrats utilisés dans le spectacle et adapter ses pratiques.*

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

## **OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES**

- Connaître et comprendre le cadre juridiques et la réglementation professionnelle qui s'appliquent dans le secteur du spectacle vivant
- Faire le point sur les différents types de contrats commerciaux rencontrés dans le domaine du spectacle vivant et savoir en identifier les particularités selon le cadre et le secteur d'activité : organisateurs privés/ publics/institutionnels
- Être capable de repérer les adaptations nécessaires de ses contrats aux évolutions du secteur

## **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

## **MODALITÉS D'ADMISSION**

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

## **CONTENU**

- Les contraintes juridiques inhérentes aux activités du spectacle
- Rappel sur les généralités en droit du travail, en réglementation professionnelle et en fiscalité liée aux contrats commerciaux
- La définition et le droit commun des contrats (la formation, la négociation et l'exécution du contrat)
- Les grands types de contrats du spectacle : contrats de cession, co-réalisation, co-production (SEP), location de salle et promotion locale
- Les clauses générales et les clauses particulières
- Bien rédiger son contrat avec les clauses importantes (assurances, droits d'auteurs, droits voisins, conditions d'annulations)

## **FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique**

**CHAABOUNI Myriam** *Administratrice de production*

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, elle crée aussi le bureau de production Tout'Art en 2007.

Aujourd'hui, sa principale activité est complétée par l'enseignement dans le cadre du Master "Art et Com" à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

## **MOYENS ET SUPPORTS**



Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

### ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 195 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 840 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

### Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 88 % (taux de répondants 100 % à la date du 07/02/2024)

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

